



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La déclaration du G8 relance le processus multilatéral des Nations Unies sur les changements climatiques estime le Secrétaire exécutif de la CCNUCC**

(Bonn, 7 juin 2007) M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) estime que le texte adopté jeudi à Heiligendamm lors du Sommet du G8 orientera les négociations prévues à Bali en décembre et stimulera fortement les pourparlers sur le climat menés sous les auspices de l'ONU.

« Le processus multilatéral des Nations Unies sur les changements climatiques a été revigoré », a déclaré M. de Boer. « Un grand pas a été franchi, qui permettra d'améliorer le régime en place et montrera clairement aux pays en développement que les nations industrialisées et les économies émergentes sont déterminées à agir. »

Le plus haut responsable des questions climatiques au sein des Nations Unies a précisé, parlant des puissances émergentes que sont la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Mexique : « Il est temps que ces économies participent à la détermination des meilleurs moyens de faire face à l'évolution du climat. Nous sommes très heureux que le G8 soit prêt à examiner avec ces cinq pays les stratégies nécessaires à long terme; les principaux responsables présenteront un rapport sur le sujet à la Convention d'ici 2008. »

Selon le texte du G8, les négociations menées dans le cadre de la CCNUCC prendront fin en 2009, donnant ainsi aux gouvernements le temps de parvenir à un accord avant que ne s'achève la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, en 2012.

« Il est crucial maintenant de tout mettre en œuvre pour que le processus de négociation débute lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit avoir lieu à Bali en décembre de cette année », a poursuivi M. de Boer.

Le texte accorde une large place à l'adaptation. Les dirigeants du G8 conviennent que des fonds considérables seront nécessaires pour que les populations les plus démunies puissent s'adapter aux conséquences inévitables de l'évolution du climat, ce qui constitue la priorité absolue, et se déclarent prêts à étudier ces questions avec les pays en développement.

Les dirigeants appellent aussi à étendre le mécanisme pour un développement propre mis en place au titre du Protocole de Kyoto. Ce mécanisme permet aux pays industrialisés de financer



dans les pays en développement des projets qui leur valent des crédits d'émission pouvant être échangés.

En vertu du Protocole de Kyoto, 36 pays industrialisés et la Communauté européenne doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 pour cent en moyenne sous les niveaux de 1990 au cours de la première période d'engagement, soit entre 2008 et 2012.

Le mécanisme pour un développement propre est en rapide expansion. Il devrait générer d'ici 2012 deux milliards d'unités de réduction certifiée des émissions, chacune équivalant à une tonne de dioxyde de carbone.

Selon M. de Boer, de tels mécanismes doivent faire partie de tout régime visant la période postérieure à 2012.

« Si la moitié de la réduction des émissions se faisait par des projets dans les pays en développement, par exemple grâce au mécanisme pour un développement propre, ces pays pourraient bénéficier chaque année d'investissements propres atteignant 100 milliards de dollars. Il est possible maintenant d'envisager un pacte climatique qui s'auto-financerait. Les pays en développement ne disposent actuellement d'aucune source de financement présentant un tel potentiel », a-t-il affirmé.

Lors de la prochaine réunion de la CCNUCC, qui se déroulera à Vienne du 27 au 31 août, les 175 Parties au Protocole de Kyoto se pencheront sur l'efficacité des politiques, mesures et techniques d'atténuation et commenceront à examiner les gammes de réduction des émissions que devraient respecter les pays industrialisés après 2012.

Parallèlement, le Dialogue pour une action concertée à long terme conclura à Vienne son analyse des grandes lignes stratégiques de lutte contre les changements climatiques et fera rapport en décembre lors de la Conférence de Bali.

**Avis aux journalistes:** Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

M. John Hay, Directeur des communications et des médias: tél. : (+49-228) 815-1404;  
portable : (+49-172) 258-6944

M. Alexander Saier, Chargé de l'information : tél. : (+49-228) 815-1509

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias : (+49-228) 815-1005

Voir aussi le site <<http://unfccc.int>>